



Vendredi 16 juin 2023

"L'Arve commence ici" : Annemasse sensibilise à la protection de l'eau

Le jeudi 22 juin

Engagée pour la préservation de l'environnement, la Ville d'Annemasse lance l'opération « L'Arve commence ici » le jeudi 22 juin au parc Clemenceau, en collaboration avec Annemasse Agglo, le SM3A et le collège Michel Servet. L'objectif : sensibiliser le plus grand nombre à l'impact des déchets jetés dans la rue sur la ressource en eau.

Au programme le jeudi 22 juin

9h – 10h : Ramassage de déchets

Les éco-délégués du collège Michel Servet réaliseront un parcours depuis le parc Clemenceau pour ramasser les déchets trouvés. Une sensibilisation à la préservation de l'environnement sera proposée par Annemasse Agglo durant ce temps de collecte.

10h – 11h : Cérémonie

Une cérémonie se tiendra au parc Clemenceau en présence du Maire d'Annemasse Christian Dupessey, d'élus au conseil municipal, d'Yves Cheminal, vice-président d'Annemasse Agglo en charge de l'eau et de l'assainissement, et de Robert Burgniard, vice-président du SM3A.

Cette cérémonie marquera le lancement de l'opération, avec la présentation par le SM3A d'une plaque comportant l'inscription « L'Arve commence ici », qui sera prochainement installée par la Ville.

Pour compléter l'opération, des marquages éphémères seront visibles au sol autour du parc Clemenceau afin de sensibiliser les habitants sur l'impact des déchets en ville (mégots de cigarette, emballages papiers et plastiques...). Les passants pourront découvrir trois inscriptions : « Ici commence la mer », « Ici commence l'Arve » et « Un mégot pollue 500 litres d'eau ». Nous retrouverons ces marquages au sol cet été dans d'autres lieux sensibles de la ville tels que le centre-ville et la gare.



CONTACT

MELISSA ROLDAN

Chargée de communication

04 50 95 07 00 - Poste 3094

melissa.roldan@annemasse.fr

Sensibiliser à la protection de l'eau

À travers cette opération, le service Transition écologique de la Ville souhaite déjouer la méconnaissance autour de ce sujet et ainsi éviter les gestes néfastes.

Par exemple, saviez-vous que :

- > Un mégot jeté à terre et mis en contact avec l'eau de pluie pollue 500 litres d'eau en matières toxiques (nicotine, pesticides, arsenic, mercure, plomb) ;
- > Les réseaux d'eaux pluviales emportent avec eux les déchets jetés à terre ou dans les grilles (mégots, lessives, huiles, produits de chantier...) jusqu'à l'Arve qui se rejette dans le Rhône, qui lui-même se déverse dans la mer Méditerranée ;
- > Les eaux de pluie ne sont pas traitées avant leur rejet en rivière.

La Ville rappelle le rôle de chacun dans le cadre de la préservation de nos ressources, à travers les gestes simples du quotidien :

- > Jeter les mégots, après extinction des cendres, dans une poubelle ;
- > Utiliser des produits d'entretien ou des lessives respectueux de l'environnement ;
- > Ne pas jeter les huiles de fritures dans les réseaux d'assainissement, celles-ci doivent être amenées en déchetterie ;
- > Ne rien jeter sur les trottoirs, dans les caniveaux ou les grilles de voirie, notamment les seaux de lavage des sols dans les grilles de voirie.

Les partenaires de l'opération

SM3A

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) accompagne les collectivités du bassin versant de l'Arve dans la prévention des inondations, la protection et la restauration des milieux aquatiques et la gestion durable de la ressource en eau.

Le SM3A porte l'opération "Arve Pure" en collaboration avec le SNDEC et 9 collectivités engagées dont Annemasse Agglo. Ce dispositif, financé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, permet d'aider financièrement et techniquement les entreprises et collectivités de la vallée de l'Arve à réduire les rejets chargés en micropolluants.

Plus d'informations sur riviere-arve.org et arve-pure.fr

Collège Michel Servet

Encadrés par leur enseignante en sciences et vie de la Terre Emilie Della-Guardia, **les éco-délégués du collège Michel Servet étudient la fonte des glaciers alpins** depuis 3 ans, et plus particulièrement la Mer de Glace, glacier du massif du Mont Blanc, à Chamonix. Avec l'aide de plusieurs glaciologues de renom comme Delphine Six, Luc Moreau et Ludovic Ravanel, l'étude de la fonte des glaces devient concrète avec des sorties de terrain annuelles sur les glaciers et la transmission de connaissances et de mesures scientifiques de ces dernières décennies.

Leur projet ne s'arrête pas à l'étude de la fonte de nos glaciers alpins mais s'étend au-delà de nos frontières françaises et européennes, puisqu'ils sont en correspondance avec des éco-délégués sénégalais, du collège CEM Kenia de Ziguinchor en Casamance, qui de leur côté constatent les conséquences de la montée des eaux : disparition de la mangrove et avancée de l'eau salée dans les terres réduisant les rendements agricoles de la région. Ce partenariat, mis en place grâce à l'association Sens Solidaire, permet de prendre conscience de l'aspect planétaire et international du réchauffement climatique.

Le groupe organise et participe à des ramassages de déchets. Pour l'édition 2023 du Village des Découvertes, les collégiens ont tenu un stand pour sensibiliser le grand public à la pollution par les mégots de cigarette dans la ville. Ils ont notamment créé de nombreux jeux pour évoquer ces enjeux environnementaux.

Annemasse Agglo

Entre autres compétences, Annemasse Agglo exploite en régie les installations et réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées domestiques et non domestiques. Des investissements conséquents sont mis en œuvre pour améliorer le traitement des eaux usées avec rejet au milieu naturel : traitement de l'azote inauguré en 2021 et bientôt le traitement des micropolluants.

Annemasse Agglo est également compétente en eaux pluviales et réalise ainsi la gestion complète du « petit cycle » de l'eau en régie.



Retrouvez prochainement ces informations sur le [site internet](#) et sur la page [Facebook](#) de la Ville.

Les communiqués de presse sont disponibles dans l'[Espace presse](#) du site internet (bandeau de bas de page).